

Ecole primaire de Chaptelat
54 rue Saint Eloi
87270 CHAPTELAT
Directrice : Mme Blondeau
05-55-39-45-50
ce.0870385w@ac-limoges.fr

COMPTE-RENDU DU 3^{ème} CONSEIL D'ECOLE

Jeudi 23 Juin 2022, 18h15

Présidente du Conseil : Mme Blondeau, Directrice Secrétaire : Mme Martin

Présents : - pour l'équipe pédagogique : Mme Martin, Mme Masségia, Mme Blondeau,

Mme Dartois-Moukhtafi, Mme Benetollo, M. Devaud, Mme Causeret, Mme Labaune

- pour les Représentants des parents d'élèves élus : M. Bascoulergue, Mme Léger, Mme Rollin, Mme David, Mme Bizet Thaïs, M. Lignon, Mme Courteix, Mme Lopes, Mme Leon-Henri
- pour la Municipalité : Mme Lenfant, maire de Chaptelat, M. Déserbais adjoint
- Mme Bastier, DDEN
- Mme Frugier Nathalie, Nouvelle enseignante nommée sur l'école à la rentrée

Excusés : Mme Bridier, Mme Causeret, M. l'Inspecteur de l'Education Nationale, M. Lamardelle

1) Effectifs connus à ce jour pour la rentrée de septembre 2022 et mouvement des personnels

Elèves inscrits par niveau pour la rentrée de septembre 2022 : 24 PS, 27 MS, 25 GS, 24 CP, 25 CE1, 26 CE2, 24 CM1 et 30 CM2. Soit un total de 205 élèves.

La répartition des classes et des niveaux est étudiée en Conseil des Maîtres et envoyée à l'Inspection Académique pour validation. Elle sera affichée au moment de la pré-rentrée.

Nous aurons probablement de nouvelles inscriptions durant l'été ou en cours d'année au regard des nombreuses constructions sur la commune.

Les futurs élèves de Petite Section vont pouvoir visiter l'école et rencontrer les enseignantes de maternelle. La directrice a pris contact avec tous les parents par mail. 2 groupes ont été établis, le 21 Juin et le 28 Juin à 15h40 : découverte d'un temps de récréation et de classe, suivi d'une réunion plus formelle avec remise de documents pour la rentrée et attendus de la Petite Section.

Mme Gouyon a obtenu un nouveau poste pour la rentrée de septembre. Elle sera remplacée par Mme Nathalie Frugier, enseignante titulaire. Nous lui souhaitons la bienvenue dans l'équipe et bonne continuation à Mme Gouyon !

Mme Bersars a obtenu un congé de formation pour 2022-2023. Un enseignant sera nommé provisoirement sur son poste pour l'année. Nous ne connaissons pas le nom de la personne qui sera nommée.

33 élèves de CM2 entrent donc en 6^{ème} et nous les félicitons. Ils recevront le 30 Juin un dictionnaire de la part de la Municipalité.

Une enquête sur l'orientation en 6^{ème} des élèves de Chaptelat, établie par les représentants des parents élus, a été distribuée à la sortie des classes le vendredi 10 Juin au niveau de la garderie élémentaire. Les représentants partent du fait qu'une part importante des CM2 ne s'oriente pas vers le collège de secteur Anatole France. Pour apporter plus de précisions, sur nos 30 élèves de CM2 cette année, 2 familles ont fait une demande de dérogation et 1 famille s'oriente vers le privé, soit 9% des effectifs.

3 familles changent d'adresse et 2 enfants sont affectés en ULIS à Couzeix.

Les représentants souhaitaient faire passer cette enquête via les cahiers de liaison, mais Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale, considérant que les questions portaient préjudice au collège Anatole France (en pointant le fait que c'est un collège classé REP, situé à Beaubreuil, en comparant les résultats du brevet avec d'autres établissements, en parlant de la qualité et du contenu des enseignements dispensés dans les établissements...), n'a pas souhaité que l'école soit actrice de cette démarche. (L'IEN précisant néanmoins que les représentants pouvaient tout à fait distribuer le questionnaire à l'extérieur de l'établissement ou l'envoyer par mail aux parents, sans passer par les cahiers de liaison.)

La sectorisation du secondaire ne relève pas en effet du 1^{er} degré, ce n'est pas de la compétence du conseil d'école, mais bien du Rectorat et du Département.

Il faut savoir que l'école de Chaptelat et le collège Anatole France entretiennent de très bons rapports et la liaison CM2 - 6^{ème} est très riche. Tous les ans, le Principal M. Laroudie ou sa principale-adjointe, accompagnée de la CPE, viennent à l'école pour présenter le collège aux parents d'élèves de CM2 et répondre aux questions des familles.

Le projet innovant de liaison école-collège que nous avons rédigé en 2018 a permis de bien ancrer l'immersion des CM2 sur 1 ou 2 journées au collège, de multiplier les moments d'échanges comme les concours « maths sans frontières » ou la course contre la faim.

En fin d'année, Mme Kacioui, CPE, vient toujours à l'école pour la constitution des classes de 6^{ème} et faire le point sur chaque élève de CM2 et leurs besoins au niveau pédagogique notamment.

Il faut souligner les échanges réguliers et les partages entre les collègues de CM et ceux de la 6^{ème}, une équipe très motivée qui fait beaucoup pour ses élèves, dans des classes à effectifs réduits.

Les parents d'élèves ne voulaient pas remettre en cause, ni porter préjudice au collège de secteur. Ils souhaitaient juste comprendre pourquoi un certain nombre d'élèves n'allaient pas dans ce collège.

M. Devaud fait part de son point de vue : le questionnaire lui a paru très orienté à l'encontre du collège de secteur.

Mme Bastier intervient pour attester que ses petits enfants sont à Anatole France et que tout est fait là-bas pour aider les enfants en difficulté, sans pour autant freiner dans leurs apprentissages les très bons élèves.

Mme Labaune précise qu'étant en REP, ce collège a des moyens pédagogiques et humains supplémentaires ; l'équipe pédagogique est habituée à la différenciation, à continuer le travail engagé à l'école. De plus l'équipe éducative d'Anatole France est stable, ce qui plaide en faveur du bon fonctionnement de cet établissement, ce que confirme M. Déserbais ayant été 6 ans au Conseil d'Administration du collège.

Concernant la crainte de l'environnement du collège situé à Beaubreuil, celui-ci est présenté par les enseignants comme une véritable « bulle » : les élèves n'y vivent pas la vie du quartier !

Les parents élus s'excusent et regrettent que les tournures de phrases aient entraîné une mauvaise interprétation du questionnaire. L'intention était bien de comprendre les raisons pour lesquelles certains

parents ne souhaitent pas mettre leurs enfants dans ce collège. Ils entendent souvent les parents d'élèves en discuter entre eux.

Le souci des horaires de transports pour le collège est mis en avant : les premiers « ramassages » se font à 6h50.

Il est proposé par Mme le Maire de faire un courrier au Président de Limoges Métropole pour remonter cette problématique, afin d'essayer de modifier les circuits ou les horaires.

2) Nouveau projet d'école 2022-2026

Un nouveau projet d'école a été rédigé dans les écoles pour 2022-2026. Il a reçu la validation de notre Inspecteur de l'Éducation Nationale. Il se décline pour tous les établissements en plusieurs volets :

- Volet 1 : Les apprentissages et les parcours des élèves : améliorer les compétences des élèves
- Volet 2 : Favoriser la fluidité des parcours des élèves au sein d'une école inclusive
- Volet 3 : Les parcours spécifiques (parcours d'éducation artistique et culturelle, parcours éducatif de santé, parcours citoyen, éducation au développement durable et le développement des compétences numériques)

Nous avons choisi de travailler des compétences communes aux 3 cycles.

Pour le Volet 1 :

- En maîtrise de la langue : Améliorer l'expression orale des élèves, de la maternelle au CM2 (participation à des concours type « je lis, j'élis », débats littéraires autour d'oeuvres communes, débats vie de classe, présentations orales, exposés, donner son avis, pratique du théâtre, exercices spécifiques améliorant in fine l'expression écrite des élèves, instaurer des temps spécifiques d'expression orale dans les emplois du temps...)
- Pour les mathématiques : améliorer les représentations abstraites et faciliter la compréhension et la résolution des problèmes mathématiques.

Dès le cycle 1, pratiquer des activités mentales essentielles au processus d'abstraction : percevoir, comparer, inférer avec des jeux de catégorisation, de tri. Dès le cycle 2, travail de la schématisation des situations, avec une modélisation commune, savoir expliquer son raisonnement, favoriser le travail en groupes dans les résolutions de problèmes, justifier sa démarche au cycle 3.

- Découverte du vivant pour le cycle 1 : observer et connaître les caractéristiques de la vie animale et végétale : Chaque classe réalisera un élevage différent ou des plantations différentes. Echanges entre les classes (expositions et présentations). Participation au concours écoles fleuries.

- Education morale et civique (Vivre ensemble) : développer l'empathie chez l'enfant

-Apprendre à mieux écouter et à accepter le point de vue des autres

-S'exprimer en tant qu'individu, donner son opinion

-Développer l'écoute bienveillante

Dès le cycle 1, travail autour des émotions et autour des jeux de cour (cerceaux, ballons, jeux de construction, jeux à règles), apprendre à partager, coopérer...

Développer l'organisation pédagogique en classe flexible favorisant notamment le tutorat.

Travailler plus souvent en groupe dans différentes situations.

S'engager sur des projets coopératifs (en arts visuels, théâtre, musique...)

Pour le Volet 2 :

Personnaliser les parcours scolaires des élèves selon leurs besoins :

- Réussite scolaire pour tous et réduction des inégalités

- Prise en compte de l'hétérogénéité des élèves, différenciation

- Favoriser la liaison inter-cycle : agir collectivement autour de projets communs au sein des cycles et de l'école, et avec les différents partenaires, et poursuivre les décloisonnements entre enseignants des différentes classes, croiser les regards.

- Renforcer la qualité de la vie scolaire : limiter les conflits entre pairs

- Favoriser des travaux communs
- Favoriser la mixité, développer des jeux variés dans la cour de récréation (avec emploi du temps)
- Veiller à la bientraitance et aux situations de harcèlement
- Encourager la coopération et le tutorat
- Conseils de classes, élections de délégués, égalité filles-garçons
- Conseil d'école des élèves
- Chorale de l'école où tous les élèves (de GS au CM2) participent à un projet commun, dans l'écoute et le respect des uns et des autres

Pour le volet 3 : Nous continuerons notre dynamique de travail autour de projets communs, notamment artistiques et culturels, à la rencontre d'artistes locaux.

Nous favoriserons les actions citoyennes comme cette année autour du recyclage, la visite du centre de tri, les interventions des personnels de la sécurité civile comme l'UNASS pour les gestes de 1ers secours, la visite d'une caserne de pompiers, les permis piétons ou internet, les interventions des étudiants santé du service sanitaire sur des thématiques autour de l'addiction aux écrans ou la promotion de l'activité physique, intervention de l'infirmière scolaire sur des thématiques comme l'hygiène ou les changements du corps pour les CM...

Nous solliciterons les conseillers numériques du rectorat pour établir une programmation des compétences numériques à travailler à l'école. Mais nous nous rendons compte aujourd'hui que le parc informatique dont nous disposons pour les élèves est trop limité et que notre dizaine d'ordinateurs portables, sans maintenance, ne nous permet pas d'utiliser le numérique à l'école comme nous le souhaiterions. Il faut nous réunir avec la municipalité pour évoquer le sujet.

Mme Lenfant confirme que la municipalité se réunira avec l'équipe enseignante pour évaluer les besoins et poursuivre l'équipement numérique de l'école.

Mme Labaune évoque le fait que le wifi ne fonctionne plus depuis plusieurs mois dans sa classe. La connexion en filaire fonctionne, mais il n'est plus possible de faire travailler les enfants sur Internet.

Mme Lenfant demande où nous en sommes pour le projet autour des classes flexibles et demande nos besoins, en matériel notamment. Elle souhaite inviter la Rectrice à l'école pour mettre en avant entre autre cette pédagogie innovante. Une visite était initialement prévue cette année mais annulée à cause de l'épidémie de Covid dans l'école à ce moment-là. La visite aura sûrement lieu à la rentrée.

Mme Blondeau et Mme Martin essaieront de relancer le projet autour des classes flexibles pour l'année 2022-2023.

3) Sécurité et santé à l'école

Le 3^{ème} exercice incendie prévu cet après-midi a été reporté au mardi 28 juin au matin à cause de la pluie et de l'alerte météo vents violents et orages reçue ce jour de l'Inspection.

Point sur la situation sanitaire

Nous constatons une légère reprise des cas Covid à l'école depuis début juin (9 cas). Le protocole reste inchangé : lorsqu'un cas confirmé se déclare dans une classe, les autres élèves, considérés cas contacts, doivent réaliser un autotest à J+2. La directrice envoie des mails d'informations aux classes concernées.

La même procédure s'applique au sein de la sphère familiale (autotest à J+2).

En début de semaine, Mme Bridier a été testée positive au Covid. N'étant pas remplacée, ses élèves de CP, considérés cas contacts, ont dû être répartis dans les classes de l'élémentaire, masqués (après autorisation prise auprès du médecin de l'éducation nationale).

Question des parents d'élèves à propos de la canicule :

Nous souhaiterions savoir comment a été anticipé cet épisode caniculaire et quelles ont été les mesures prises pendant cette période de vague de chaleur au sein de l'école ?

Les écoles ont été destinataires d'un mail du Rectorat listant les consignes à mettre en œuvre pendant les vagues de chaleur en lien avec les bâtiments, mais également des consignes d'ordre plus général de gestion en période de vague de chaleur et en cas de sortie de plein air. Etaient aussi listés tous les signes évoquant les coups de chaleur et les mesures à prendre.

De façon pratique, la directrice a demandé l'installation des voiles d'ombrage sur la façade la plus ensoleillée, des brumisateurs ont été achetés pour toutes les classes et les élèves disposent de leur propre gourde. Toutes les fenêtres des classes sont ouvertes tôt le matin, à la demande de la municipalité, par Estelle notre cantinière, que nous remercions sincèrement.

L'utilisation des ventilateurs n'est pas possible avec le protocole sanitaire actuel, en raison de l'épidémie de Covid.

La température monte en effet très vite dans les classes et le dortoir.

Mme La Directrice s'interroge sur la possibilité d'utiliser des climatiseurs portatifs. Mme Lenfant répond qu'ils n'ont pas été mis en place cette année à cause du Covid mais cela est prévu pour les prochaines périodes de canicule.

Horizon 2023 : d'importants travaux de rénovation énergétique seront engagés (avec notamment des volets à lames orientables, changement des huisseries, isolation des façades et des plafonds), pour améliorer les conditions thermiques de l'école, tant sur les périodes hivernales qu'estivales.

Le coût du projet initial connaît une importante inflation, il faut revoir les demandes de subvention et les emprunts. Mais ces travaux se feront, la mairie se lancera dans cet important projet.

4) Actions pédagogiques des classes, classes découvertes et sorties de fin d'année

Classes de PS-MS :

sortie à la BFM du Val de l'Aurence le 24 mai et visite de la caserne de pompiers de Beaubreuil (17 mai et 17 juin)

sortie sur la journée au Moulin du Got avec visite du moulin et fabrication de papier (le 02/06)

sortie USEP : Orientation à Saint-Pardoux le 21 juin au matin

GS : le 17 mai, visite de la caserne des pompiers de Beaubreuil

le 13 juin, journée à la médiathèque du Père Castor à Meuzac.

le 21 juin, matinée "orientation" au lac de Saint Pardoux, organisée par l'USEP

CP En avril, déplacement à l'IEM de Grossereix chez les correspondants. Découverte du handicap et des adaptations à l'école puis en mai, rencontre sport et land-Art, cette fois-ci à Chaptelat.

7 Juin : visite du musée du Rochechouart avec les correspondants de l'IEM

28 Juin : sortie de fin d'année à la ferme Bio du Puy d'Henriat à Ambazac + 1 surprise ! (Repas bio sur place)

Classe découverte sur l'île de Ré, du 31 Mai au 3 juin, à la Couarde sur Mer, pour les classes de CE1 et CE2. Séjour très riche, avec le beau temps, permettant en fin de journée d'aller sur la plage après les visites et activités comme la pêche à pied, la visite de la ville de St Martin et ses fortifications, le musée Ernest Cognacq, la découverte d'une exploitation d'huîtres et le métier d'ostréiculteur, le phare des Baleines et son musée, les marais salants...

Seule ombre au tableau, une élève de CE2 n'a pas pu partir, testée positive le matin même du départ. Tous les enfants de CE2 étaient considérés cas contacts. Mme Blondeau a attendu l'accord de l'IEN pour partir. Ils ont dû garder le masque en intérieur et le mercredi matin, une infirmière d'un laboratoire de La Rochelle est venue faire faire des tests salivaires à tous au centre d'hébergement. Les enfants de CE1 et CE2 étaient séparés sur les activités et sur les repas. Une élève de CE2 a été testée positive sur place. Ses parents n'ont pas pu venir la chercher. Avec accord de l'IEN, elle est restée avec nous, elle n'a cependant pas dormi dans sa chambrée avec les copines mais dans le 2^{ème} lit de la chambre adulte du bâtiment. Elle était d'ailleurs rassurée d'être auprès de sa maîtresse. Elle a pu faire les activités, au grand soulagement de tous.

Sans oublier un grand merci aux parents accompagnateurs !

Financement du voyage :

Séjour 4 jours/3 nuitées + hébergement + transports Grimaud +activités pédagogiques

Dépenses	Prix total
Adhésion	20
Pension complète enfants	5 184
Pension complète adultes accompagnateurs	432
Cabane ostréicole Le Corre	168
Phare des Baleines + musée	192
Découverte de l'estran - Pêche à pied	168
Marais salants	115,20
Musée St Martin + ateliers	240
TOTAL Centre VAD et activités	6 519, 20 €
Facture Transports GRIMAUD	1 600 €
TOTAL	8 119.20 €

Recettes	Prix total
Familles (100 € pour 1 enfant)	4 400 €
Familles (80 € pour 2 enfants)	320 €
Coopérative scolaire AUSEPD	694.20€
Contribution APE / 2022 (10 € par enfant)	480 €
Subvention exceptionnelle (Mairie Chaptelat) 2019	1 200€
Subvention (Mairie Chaptelat) 2022	1 027€
Total	8 119.20€

Séjour multi-activités à Saint-Pardoux pour les 3 classes de CM1-CM2 du 10 au 13 Mai 2022 (61 élèves)

Tout s'est très bien passé, avec le beau temps. Activités sur place de qualité, avec des animateurs très professionnels : tir à l'arc, course d'orientation, voile, canoë/paddle, randonnée, VTT.

Les enfants et les adultes sont ravis ; grand merci aux parents accompagnateurs et Sylvia!

Financement du séjour :

	Recettes		Dépenses
Versement des parents	4 880 € (61 x 80 €)	Centre d'hébergement	8 757,24 €
Coopératives des classes	3 610,62 €	Activités	2 800,00 €
Prise en charge département de la Haute Vienne pour transport	486,00 € (100 %)	Transport	486,00 €
Prise en charge département de la Haute Vienne activités et hébergement	2 323,00 € (20 %)	Location salle ½ journée	158,78 €
Mairie de Chaptelat	480,00 €	Taxe de séjour	9,60 €
Don Association de Parents	432,00 €		
TOTAL	12 211, 62€		12 211, 62 €

Spectacle d'opérette « l'Audition des enfants », présenté le 17 Juin par les élèves de CE2 de Mme Blondeau et CM1-CM2 de M. Devaud, à l'espace Noriac. Répétition générale le matin, spectacle l'après-midi aux classes de l'élémentaire venues en bus et le soir aux familles à 18h30. Une journée très chargée et pleine d'émotions pour les enfants et les parents ! Très beau spectacle avec le financement des artistes par la DRAC (1 metteuse en scène et 2 comédiennes et chanteuses), et mise à disposition de l'Espace Noriac par le Département.

Bravo à tous les enfants pour leur investissement, à Catherine pour l'apprentissage des chants et aux enseignants qui ont donné la réplique ! Un projet de théâtre et de chants marquant, où coopérer, s'investir, donner de soi, dans le respect des uns et des autres, prend tout son sens.

Présentation des projets des classes suivis en musique avec Catherine le jeudi 30 juin après-midi, face aux élèves de l'école à la Halle aux sports (le travail des classes de CM de Mme Labaune et Mme Martin sera présenté aux parents le 30 Juin au soir).

CM1-CM2 de Mme Martin : Le 1^{er} juillet, journée sur Ambazac à la salle des fêtes, pour rencontrer les deux classes de CE2 de l'école Jacques Prévert qui ont travaillé sur le même projet musical : « Sacrée gamine » sur la vie de Joséphine Baker. Une restitution est prévue pour les familles à 14h15.

3 classes de CM1-CM2 : Mme Pilandon, maman d'élève, et sa sœur, viendront faire un retour de leur participation au rallye des Gazelles, où elles ont remporté la victoire dans leur catégorie véhicule électrique. Elles viendront le vendredi 24 juin pour raconter leur formidable expérience, présenter leur carnet de route, et proposer un goûter aux enfants. Merci à elles !

5) Finances de l'école pour l'année 2021-2022

Subvention municipale

- Fournitures scolaires et dépenses communes : 11 200€
- Transports scolaires : 200 € par classe soit 1 800 € (la municipalité prenant à sa charge la totalité des transports vers l'Aquapolis et le vélodrome)
- Subvention exceptionnelle pour les sorties de fin d'année 2021-2022 : 2 186 €

Subvention de l'APE :

- 2 125 € pour les sorties de fin d'année des classes et séjours

L'équipe enseignante remercie vivement l'APE pour toutes leurs actions et leur investissement, permettant de financer les projets de classe. Remerciement également à la Municipalité pour les subventions de fin d'année.

Coopérative scolaire AUSEPD (du CP au CM2) :

- Versement des parents d'élèves pour les coopératives des classes en début d'année scolaire : 1 223 €
- Bénéfice vente des photos scolaires : 1 349 € (dont 404, 70 € reversés à la maternelle)
- Dépense affiliation USEP : 717, 68 € pour l'élémentaire (335, 80 € pour la maternelle)
- Dépense assurance école MAE : 149, 32 €
- Frais de tenue de compte : 91,48 €
- Un don exceptionnel de 2 995,60 € a été viré le 19/04/22 sur le compte de l'AUSEPD pour les classes de la maternelle au CM2 par l'association citoyenne « construisons l'avenir » de Chaptelat. Cette association clôturant ses comptes, son président M. Lafaye et son trésorier M. Mayen, ont décidé d'en faire bénéficier en grande partie les enfants de l'école. Encore tous nos remerciements pour ce geste exceptionnel qui nous permettra de monter de beaux projets.

Il est à noter que la coopérative scolaire participe au financement de toutes les sorties scolaires, visites, achat de matériel, projets de classes, abonnement à des magazines/revues, transports sur l'année ...

6) Actions de l'Amicale des parents d'élèves

Carnaval : une réussite, avec le beau temps en prime, sur le thème de l'écologie. Un « bon bénéfice » a été réalisé.

Projet « études surveillées » : 3 retraitées bénévoles interviennent les mardi et jeudi pendant 45 min (sur le temps de garderie), pour les élèves volontaires, du CE1 au CM2. Il s'agit bien d'une étude, permettant de faire les devoirs au calme, et pas d'« aide » aux devoirs (ce qui n'est pas toujours compris par certains parents). Quelques enfants ne souhaitent pas y aller quand ils n'ont pas de devoirs. Il faudrait revoir le fonctionnement pour que seuls les élèves qui ont du travail y aillent, que cela ne devienne pas « une garderie ». 25 enfants étaient inscrits cette année, avec en moyenne 16 ou 17 élèves par séance.

Chocolat de Pâques : l'opération a bien fonctionné, pas tout à fait autant que les années précédentes (peut-être à cause du prix ?)

Vente de sacs à tarte et sacs en toile : la livraison ne devrait pas tarder.

Etiquettes prénoms : un rappel sera fait à la fête de l'école (action proposée en partenariat avec une entreprise locale)

L'APE offrira également cette année encore un livre aux élèves de grande section pour leur passage au CP.

Participation à Chap'nature : bénéfice d'une centaine d'euros avec les ventes de plants.

Le budget prévu par l'APE pour la contribution aux sorties de fin d'année a été atteint. Les bénéfices de la fête de l'école seront reversés pour l'année prochaine.

Mme Lenfant et M. Déserbais soulignent l'importance des liens entre les associations et la municipalité, ils remercient les parents d'élèves pour leur investissement et leurs actions; toutes les écoles n'ont pas une APE aussi dynamique !

L'APE, participant aux manifestations locales comme Chap'Nature, montre un état d'esprit constructif, au service des enfants, comme en témoigne l'opération relancée des études surveillées.

Reste à venir bien entendu la fête de l'école le vendredi 1^{er} Juillet, tant attendue depuis 2 ans ! Avec des poneys, 2 manèges, une structure gonflable, des déguisements de sumos, un écran géant sur scène et plein de surprises !

7) Questions diverses des parents d'élèves

❖ Absence et non-remplacement

Plusieurs parents d'élèves se sont montrés très inquiets concernant la situation du remplacement et des absences répétées de professeurs. Les parents d'élèves redoutent que la situation se reproduise l'année prochaine et s'inquiètent de ces absences qui pénalisent de fait les élèves dans leurs apprentissages. Quelles sont les mesures mises en place lors d'une absence répétée d'un enseignant ou d'une enseignante dans l'établissement ?

Lors de l'absence d'un enseignant, l'Inspection Académique est aussitôt alertée. La cellule remplacement cherche alors dans ses moyens la disponibilité d'un(e) remplaçant(e) sur le secteur. La priorité est donnée aux remplacements dans les écoles à une ou deux classes.

Sans remplaçant, nous devons alors répartir les élèves dans les classes, l'allègement du protocole nous l'autorisant désormais. La situation est difficile pour tous, parents, enfants, enseignants qui voient leurs effectifs gonflés d'autant plus. Nous cherchons au plus vite des activités à faire faire aux élèves en les aidant du mieux possible.

Aujourd'hui 36 classes n'étaient pas remplacées sur le département, ce qui est relativement « peu ». Il peut y avoir des jours avec plus de 70 classes non-remplacées sur la haute-Vienne !

Il est arrivé que des parents se montrent mécontents de cette situation. Mme Le Maire, aux côtés de Mme la Directrice, a alors assuré un rôle de médiation auprès de parents, pour expliquer la situation et informer.

❖ Fiche de renseignements

Nous travaillons activement afin que les parents d'élèves arrivent plus facilement à dissocier l'Association des parents d'élèves (APE) des Représentants des parents d'élèves et afin d'éclaircir le rôle de chacun.

*Afin de faciliter ce travail et de contacter plus facilement les familles, serait-il possible d'ajouter aux fiches de renseignements une case dans la partie « Responsables légaux » demandant aux parents s'ils acceptent de communiquer leur adresse (postale et courriel) aux **représentants** de parents d'élèves ?*

Sur la fiche de renseignements de début d'année, apparaît la ligne « *J'accepte de communiquer mon adresse (postale et courriel) aux associations de parents d'élèves. Oui / Non* »

L'école pourrait faire passer un coupon, suite aux élections de parents d'élèves, posant cette même question mais à l'attention des représentants élus des parents d'élèves au Conseil d'Ecole. Les parents sont d'accord avec cette proposition.

❖ Travaux

Quels sont les projets de rénovation envisagés par la mairie au sein de l'école (cour, bâtiment, classe,.....) ? En cas de projet important au sein de l'établissement, les parents d'élèves souhaiteraient être plus présents et associés davantage aux prises de décision.

Nous souhaiterions également savoir où en est la réparation de l'ouverture à distance du portail des maternelles et quand cette dernière pourra être fonctionnelle.

M. Déserbais indique que les pièces pour le portillon au niveau de la maternelle sont commandées ; il sera effectif à la rentrée.

Malgré des surcoûts très importants, le projet de rénovation énergétique sera lancé, en plusieurs phases (2023 – 2024). C'est un nouveau réseau de chaleur qui alimentera la mairie et l'école. Face à l'inflation, de nouvelles demandes de subvention seront nécessaires. Ce grand projet sera présenté dans ses détails à l'école et aux parents, dès lors que le budget sera finalisé. Une rencontre est fixée avec l'architecte dans la semaine.

Mme Lenfant : les tickets CESU ont été mis en place (garderie, ALSH).

M. Aïttouada qui était en détachement sur la commune, ne sera pas présent pour la rentrée 2022. Une phase de recrutement d'un personnel est lancée, sur les mêmes fonctions au niveau du périscolaire, assurant le lien entre enfants, parents et enseignants, mais également pour la direction de l'ALSH.

Les formulaires d'inscription pour les mercredis seront donnés avant les vacances scolaires.

Un nouvel agrément PMI a été obtenu afin d'accueillir plus d'enfants sur le centre dès septembre.

Un projet de Conseil Municipal des Jeunes est en cours pour la rentrée de septembre.

Les enseignants demandent un nouveau grillage entre la cour du bas et le stade, pour plus de sécurité. Mme le Maire pense que cela pourra être fait dans l'été.

Mme Blondeau, Présidente du Conseil,



Mme Martin, Secrétaire,

